

Séance du : 19 mai 2014

Lieu de la séance : salle communale à ROTT

Date de la convocation : 06 mai 2014

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. SCHMITT Chantal, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, Mme. WENNER Sylvie, TYBURN Jean-Max, Mme. DAMBACHER Sandra, PFEFFER Jean-Louis.

Absent excusé :

M. SCHIMPF Théo qui a donné procuration à M. STRAPPAZON

Le quorum est atteint pour délibérer

-o-o-

4. ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 5211-1, L 5211-2 ET L 5211-10

Considérant que le Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg est composé du Président, d'un ou plusieurs vice-présidents et, éventuellement d'un ou plusieurs autres membres de l'organe délibérant,

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE
après avoir entendu l'exposé du Président
DECIDE à l'unanimité

- De procéder à l'élection des membres du Bureau, à savoir : le Président, les Vice-Président, les Maires et les Maires Délégués communautaire.

Election des membres du Bureau

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33

Bulletins litigieux, énumérés à l'article L65 et L66 du Code électoral : 0

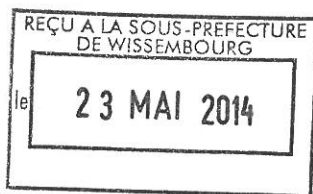
Suffrages exprimés : 33

Majorité absolue : 17

Ont obtenu

M. STRAPPAZON, le Président : 33 voix
Mmes CONUECAR - KOCHERT, MM. GLIECH - RICHERT - TYBURN et WAHL,
les Vice-Présidents : 33 voix
MM. KOEPF - FREY - ARNOLD - SCHNEIDER - LOM - BURGER - WERLY
HUCK Jean-Claude, les Maires et Maires Délégués : 33 voix

ont été déclarés installés dans leurs fonctions.



Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 21 mai 2014
Le Président :
S. STRAPPAZON



A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping 'S' followed by a few loops.

Séance du : 19 mai 2014

Lieu de la séance : salle communale à ROTT

Date de la convocation : 06 mai 2014

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. SCHMITT Chantal, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, Mme. WENNER Sylvie, TYBURN Jean-Max, Mme. DAMBACHER Sandra, PFEFFER Jean-Louis.

Absent excusé :

M. SCHIMPF Théo qui a donné procuration à M. STRAPPAZON

Le quorum est atteint pour délibérer

-0-0-

5. DELEGATION DES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL AU BUREAU

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles

L 5211-1, L 5211-2, L 5211-9, L5211-10, L 2122-21 et L2122-22,

Considérant que le Bureau peut recevoir délégation d'une partie des attributions du Conseil, à l'exception :

- Des compétences propres au Conseil : Art L 5211-10 du CGCT,

A savoir :

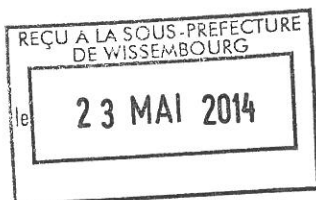
- du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances,
- de l'approbation du compte administratif,
- des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L1612-15
- des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale,
- de l'adhésion de l'établissement à un établissement public,
- de la délégation de la gestion d'un service public,

- des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville.
- des compétences déléguées par le Conseil au Président sur la base des Art L 2122-21 et L 2122-22,

Considérant que le Président doit rendre compte des travaux du Bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant lors de chaque réunion de celui-ci,

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE
après avoir entendu l'exposé du Président
DECIDE à l'unanimité

- que le Bureau peut recevoir délégation d'une partie des attributions du Conseil, à l'exception de :
 - celles citées à l'article L 5211-10 (compétences propres au Conseil et ne pouvant être déléguées, et citées ci-dessus)
 - celles déléguées au Président selon les articles L 2122-21 et L 2122-22.



Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 21 mai 2014
Le Président :
S. STRAPPAZON



A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line and a small flourish.

Séance du : 19 mai 2014

Lieu de la séance : salle communale à ROTT

Date de la convocation : 06 mai 2014

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. SCHMITT Chantal, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, Mme. WENNER Sylvie, TYBURN Jean-Max, Mme. DAMBACHER Sandra, PFEFFER Jean-Louis.

Absent excusé :

M. SCHIMPF Théo qui a donné procuration à M. STRAPPAZON

Le quorum est atteint pour délibérer

-o-o-

6. DELEGATION DES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL AU PRESIDENT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles
L 5211-1, L 5211-2, L 5211-9, L5211-10, L 2122-21 et L2122-22,

Considérant que le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions de l'assemblée, à l'exception :

- du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances,
- de l'approbation du compte administratif,
- des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L1612-15
- des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale,
- de l'adhésion de l'établissement à un établissement public,
- de la délégation de la gestion d'un service public,
- des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville.

Considérant que le Président doit rendre compte des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant lors de chaque réunion de celui-ci,

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE
après avoir entendu l'exposé du Président
DECIDE à l'unanimité

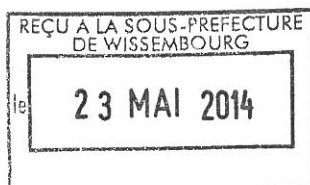
- **de déléguer au Président les attributions suivantes conformément aux articles :**

ART L 2122-21

- *de gérer les revenus, de surveiller les établissements intercommunaux et la comptabilité de la Communauté de Communes,*
- *de préparer et proposer le budget et ordonnancer les dépenses, de les imputer en section d'investissement conformément à chacune des délibérations expresses de l'assemblée pour les dépenses d'équipement afférentes à des biens meubles ne figurant pas sur les listes et d'une valeur inférieure à un seuil fixés par arrêté des ministres en charge des finances et des collectivités locales,*
- *de diriger les travaux,*
- *de représenter la Communauté de Communes soit en demandant soit en défendant,*

ART L 2122-22

- *de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marches de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés selon la procédure adaptée et constituent des marchés (procédure formalisée ou non) sans formalités préalables (MAPA - Art 28 du Code des Marchés Publics) ainsi que les accords cadres et toutes décisions concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.*
- *de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes*
- *de créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services intercommunaux,*
- *d'accepter les dons et legs qui ne sont pas grevés, ni de conditions, ni de charges*
- *de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4600 €*
- *de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts,*
- *de donner, en application de l'article L 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la communauté de communes préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local,*
- *de réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil de communauté (maximum : 2 M d'€ - deux millions d'euros -)*



Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 21 mai 2014
Le Président :
S. STRAPPAZON



A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be "S. Strappazon".

Séance du : 19 mai 2014

Lieu de la séance : salle communale à ROTT

Date de la convocation : 06 mai 2014

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. SCHMITT Chantal, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, Mme. WENNER Sylvie, TYBURN Jean-Max, Mme. DAMBACHER Sandra, PFEFFER Jean-Louis.

Absent excusé :

M. SCHIMPF Théo qui a donné procuration à M. STRAPPAZON

Le quorum est atteint pour délibérer

-O-O-

**7. DESIGNATION DES DELEGUES AUPRES DES STRUCTURES
EXTERIEURES**

**a) ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ALSACE DU NORD
(ADEAN)**

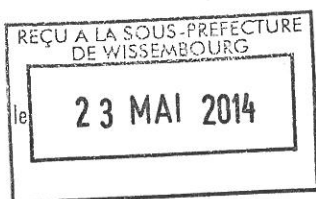
LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

après avoir entendu l'exposé du Président

DECIDE à l'unanimité de procéder au vote à main-levée

- de désigner les membres ci-dessous auprès de l'Association pour le développement de l'Alsace du Nord :

➤ **MM. STRAPPAZON Serge, GLIECH Christian, LOM Michel et Mme. HEIBY Sylvie**



Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 21 mai 2014

Le Président :

S. STRAPPAZON



A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be "S. Strappazon".

Séance du : 19 mai 2014

Lieu de la séance : salle communale à ROTT

Date de la convocation : 06 mai 2014

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. SCHMITT Chantal, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, Mme. WENNER Sylvie, TYBURN Jean-Max, Mme. DAMBACHER Sandra, PFEFFER Jean-Louis.

Absent excusé :

M. SCHIMPF Théo qui a donné procuration à M. STRAPPAZON

Le quorum est atteint pour délibérer

-o-o-

**7. DESIGNATION DES DELEGUES AUPRES DES STRUCTURES
EXTERIEURES**

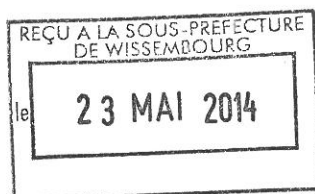
**b) COMITE TERRITORIAL D'ANIMATION ET DE COORDINATION LOCAL (CTAC)
auprès de l'ADEAN**

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

après avoir entendu l'exposé du Président

DECIDE à l'unanimité de procéder au vote à main-levée

- de désigner M. Jean-Max TYBURN comme représentant de la Communauté de Communes auprès du Comité Territorial et de Coordination local auprès de l'ADEAN.



Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 21 mai 2014

Le Président :
S. STRAPPAZON



A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the official seal.

Séance du : 19 mai 2014

Lieu de la séance : salle communale à ROTT

Date de la convocation : 06 mai 2014

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. SCHMITT Chantal, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, Mme. WENNER Sylvie, TYBURN Jean-Max, Mme. DAMBACHER Sandra, PFEFFER Jean-Louis.

Absent excusé :

M. SCHIMPF Théo qui a donné procuration à M. STRAPPAZON

Le quorum est atteint pour délibérer

-O-O-

**7. DESIGNATION DES DELEGUES AUPRES DES STRUCTURES
EXTERIEURES**

c) ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER (EPF)

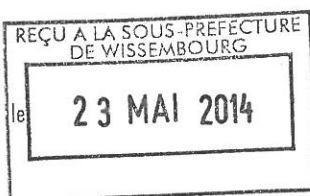
**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE
après avoir entendu l'exposé du Président
DECIDE à l'unanimité de procéder au vote à main-levée**

- de désigner les membres ci-dessous auprès de l'EPF :

*MM. WAHL Bertrand – HUCK Jean-Claude – LOM Michel et SCHNEIDER Joseph
: titulaires*

➤ *M. WAHL Bertrand siègera au Conseil d'Administration.*

*Mmes. KOCHERT Stéphanie - CONUECAR Brigitte – TETE Catherine et M.
RICHERT René : suppléants*



Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 21 mai 2014
Le Président :
S. STRAPPAZON



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Strappazon', written over the official seal.

Séance du : 19 mai 2014

Lieu de la séance : salle communale à ROTT

Date de la convocation : 06 mai 2014

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. SCHMITT Chantal, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, Mme. WENNER Sylvie, TYBURN Jean-Max, Mme. DAMBACHER Sandra, PFEFFER Jean-Louis.

Absent excusé :

M. SCHIMPF Théo qui a donné procuration à M. STRAPPAZON

Le quorum est atteint pour délibérer

-O-O-

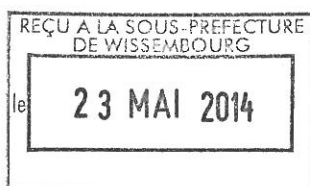
**7. DESIGNATION DES DELEGUES AUPRES DES STRUCTURES
EXTERIEURES**

d) AGENCE REGIONALE DE SANTE (ARS)

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE
après avoir entendu l'exposé du Président
DECIDE à l'unanimité**

- de désigner les membres ci-dessous auprès de l'Agence Régionale de Santé :

- **Mme. Brigitte CONUECAR**
- **M. Serge STRAPPAZON**



Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 21 mai 2014

Le Président :
S. STRAPPAZON



A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long vertical stroke and a horizontal stroke crossing it.

Séance du : 19 mai 2014

Lieu de la séance : salle communale à ROTT

Date de la convocation : 06 mai 2014

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. SCHMITT Chantal, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, Mme. WENNER Sylvie, TYBURN Jean-Max, Mme. DAMBACHER Sandra, PFEFFER Jean-Louis.

Absent excusé :

M. SCHIMPF Théo qui a donné procuration à M. STRAPPAZON

Le quorum est atteint pour délibérer

-O-O-

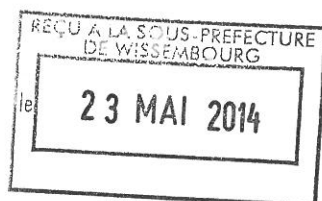
**7. DESIGNATION DES DELEGUES AUPRES DES STRUCTURES
EXTERIEURES**

e) RELAIS CULTUREL - NEF

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE
après avoir entendu l'exposé du Président
DECIDE à l'unanimité**

- de désigner les membres ci-dessous auprès du Relais Culturel - NEF :

- **M. Serge STRAPPAZON**
- **M Joseph SCHNEIDER**



Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 21 mai 2014
Le Président :
S. STRAPPAZON



A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Strappazon'.

Séance du : 19 mai 2014

Lieu de la séance : salle communale à ROTT

Date de la convocation : 06 mai 2014

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. SCHMITT Chantal, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, Mme. WENNER Sylvie, TYBURN Jean-Max, Mme. DAMBACHER Sandra, PFEFFER Jean-Louis.

Absent excusé :

M. SCHIMPF Théo qui a donné procuration à M. STRAPPAZON

Le quorum est atteint pour délibérer

-o-o-

8. DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE
après avoir entendu l'exposé du Président
DECIDE à l'unanimité de voter la liste par main-levée

a) COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

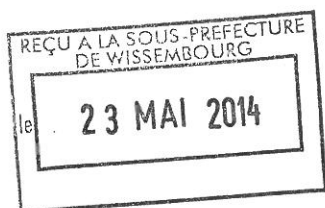
De désigner cinq délégués titulaires et cinq délégués suppléants appelés à siéger au sein de la Commission d'adjudication et d'appel d'offres,

Titulaires :

Mme. Brigitte CONUECAR
M. Christian GLIECH
Mme. Stéphanie KOCHERT
M. Pierre KOEPF
M. Richard FREY

Suppléants :

M. René RICHERT
M. Georges BURGER
M. Georges WERLY
M. Jacky KOCHERT
M. Michel LOM



Séance du : 19 mai 2014

Lieu de la séance : salle communale à ROTT

Date de la convocation : 06 mai 2014

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. SCHMITT Chantal, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, Mme. WENNER Sylvie, TYBURN Jean-Max, Mme. DAMBACHER Sandra, PFEFFER Jean-Louis.

Absent excusé :

M. SCHIMPF Théo qui a donné procuration à M. STRAPPAZON

Le quorum est atteint pour délibérer

-o-o-

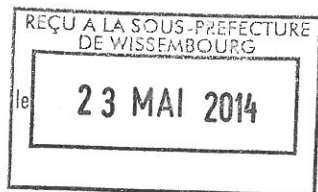
8. DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE
après avoir entendu l'exposé du Président
DECIDE à l'unanimité

- de désigner les membres auprès de la commission transfrontalière :

b) COMMISSION TRANSFRONTALIERE

M. RICHERT René : Vice-Président responsable – M. GLIECH Christian – M. STRAPPAZON Serge - Mme. HAAS Sylvie – Mme. MATTER Isabelle – Mme. CONUECAR Brigitte – M. KELLER Martial – M. BURGER Georges.



Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 21 mai 2014
Le Président :
S. STRAPPAZON



A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a trailing stroke.

Séance du : 19 mai 2014

Lieu de la séance : salle communale à ROTT

Date de la convocation : 06 mai 2014

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. SCHMITT Chantal, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, Mme. WENNER Sylvie, TYBURN Jean-Max, Mme. DAMBACHER Sandra, PFEFFER Jean-Louis.

Absent excusé :

M. SCHIMPF Théo qui a donné procuration à M. STRAPPAZON

Le quorum est atteint pour délibérer

-O-O-

8. DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE
après avoir entendu l'exposé du Président
DECIDE à l'unanimité

- de désigner les membres auprès des commission suivantes :

COMMISSION PERISCOLAIRE

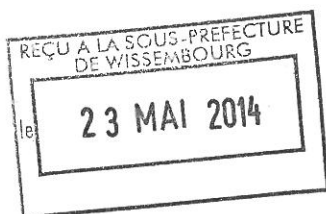
Mme. Brigitte CONUECAR : Vice-Présidente responsable – Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne – M. KOEPF Pierre – M. WAHL Bertrand – Mme. PHILIPPS Astride – M. SCHNEIDER Joseph – M. BALL Christophe – Mme. KOCHERT Stéphanie

COMMISSION PETITE ENFANCE

Mme. Brigitte CONUECAR : Vice-Présidente responsable – Mmes. FEYEREISEN-HAINE Evelyne – DAMBACHER Sandra – WENDLING Anne-Marie – PHILIPPS Astride – WENNER Sylvie

GROUPE DE TRAVAIL POUR LA MISE EN ŒUVRE DES RYTHMES SCOLAIRES
AU NIVEAU DES PERISCOLAIRES

Mme. Brigitte CONUECAR : Vice-Présidente responsable – Mmes. DAMBACHER Sandra – PHILIPPS Astride – KOCHERT Stéphanie – WENNER Sylvie et M. KOEPF Pierre.



Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 21 mai 2014
Le Président :
S. STRAPPAZON



Séance du : 19 mai 2014

Lieu de la séance : salle communale à ROTT

Date de la convocation : 06 mai 2014

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. SCHMITT Chantal, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, Mme. WENNER Sylvie, TYBURN Jean-Max, Mme. DAMBACHER Sandra, PFEFFER Jean-Louis.

Absent excusé :

M. SCHIMPF Théo qui a donné procuration à M. STRAPPAZON

Le quorum est atteint pour délibérer

-o-o-

9. INFORMATIONS AU CONSEIL

Le Président informe de l'arrêté ayant été pris en vertu des articles L 2122-22 4°, L 5211-2 et L5211-10 du Code Général des Collectivités territoriales dans le cadre des marchés sur procédure adaptée (art 28 du CMP),

ASSISTANCE, MAINTENANCE ET DEPANNAGE DU RESEAU INFORMATIQUE (période du 01 juin 2014 au 31 mai 2019)

ASSISTANCE, MAINTENANCE ET DEPANNAGE DU RESEAU INFORMATIQUE (période du 01 juin 2014 au 31 mai 2019) – attribution à la société SYLAXE INFORMATIQUE sise à STRASBOURG (67000), 11 route du petit Rhin pour un montant annuel de 3 902,00 € HT pour la première année (hors révision annuelle des prix, hors interventions sur site et hors avenant dans la composition du matériel entretenu), soit un estimatif de 19 510,- € HT sur la période de 5 ans.

ACQUISITION VEHICULE A BENNE

ACQUISITION VEHICULE A BENNE – attribution au Garage SIFFRID GAESTEL agence CITROEN, 3 rue Louis Pasteur à WISSEMBOURG (67160), pour un montant de 25 990.50 € HT.

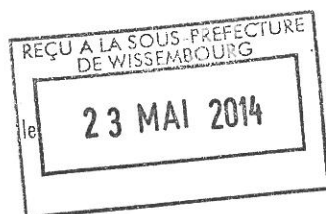
TERRAIN MULTISPORTS A OBERHOFFEN LES WISSEMBOURG

REALISATION D'UN TERRAIN MULTISPORTS A OBERHOFFEN LES WISSEMBOURG – attribution aux entreprises suivantes, pour un montant total hors taxes de 80 789.85 € HT.

lot	intitulé	attributaire	coordonnées	montant € HT	montant € TTC
1	Travaux de voirie et de plateforme	GCM	Route d'Obermodern 67330 BOUXWILLER	32 976.25 €	39 571.50 €
2	Fourniture et mise en place de la structure	SPORT FRANCE	Lieudit Les Murets 60820 BORAN SUR OISE	47 813.60 €	57 376.32 €
TOTAL				80 789.85 €	96 947.82 €

Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 21 mai 2014

Le Président :
S. STRAPPAZON



A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a trailing flourish.

Séance du : 19 mai 2014

Lieu de la séance : salle communale à ROTT

Date de la convocation : 06 mai 2014

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. SCHMITT Chantal, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, Mme. WENNER Sylvie, TYBURN Jean-Max, Mme. DAMBACHER Sandra, PFEFFER Jean-Louis.

Absent excusé :

M. SCHIMPF Théo qui a donné procuration à M. STRAPPAZON

Le quorum est atteint pour délibérer

-o-o-

10. DEMANDES DE SUBVENTION

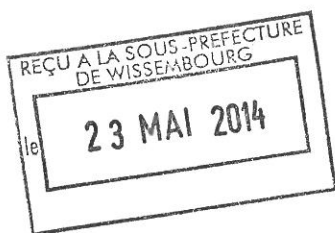
a) OFFICE DE TOURISME DE WISSEMBOURG

Dans le cadre de la réalisation d'une carte de circuits touristiques par l'association transfrontalière VIS-A-VIS, l'Office de Tourisme de Wissembourg en commun avec celui de Hunspach souhaitent y participer pour un encart. A ce titre ils sollicitent une aide financière de la Communauté de Communes pour un montant de 750 € H.T., coût d'un encart.

LE CONSEIL

**après avoir entendu l'exposé du Président
DECIE à l'unanimité**

- De prendre à charge le paiement de la facture pour un montant de 750 € H.T.
- D'autoriser le Président à signer tous documents à intervenir
- Les crédits sont disponibles au Budget Primitif 2014.



Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 21 mai 2014
Le Président :
S. STRAPPAZON

The official seal of the Communauté des Communes du Pays de Wissembourg is circular, featuring a coat of arms and the text "Communauté des Communes du Pays de Wissembourg" and "67". A handwritten signature is written over the seal.

Séance du : 19 mai 2014

Lieu de la séance : salle communale à ROTT

Date de la convocation : 06 mai 2014

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. SCHMITT Chantal, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, Mme. WENNER Sylvie, TYBURN Jean-Max, Mme. DAMBACHER Sandra, PFEFFER Jean-Louis.

Absent excusé :

M. SCHIMPF Théo qui a donné procuration à M. STRAPPAZON

Le quorum est atteint pour délibérer

-O-O-

10. DEMANDES DE SUBVENTION

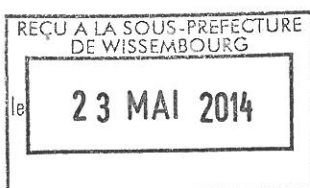
b) ASSOCIATION DES ŒUVRES SCOLAIRES

LE CONSEIL

après avoir entendu l'exposé du Président

DECIDE à l'unanimité :

- De participer au frais de fonctionnement de **l'Association des Œuvres Scolaires (AOS)** pour un montant de 2.091 € (soit 1.50 € par enfant),
- D'autoriser le Président à signer tous documents à intervenir
- Les crédits sont prévus au Budget Primitif 2014.



Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 21 mai 2014

Le Président :
S. STRAPPAZON



A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping 'S' followed by a few loops.

Séance du : 19 mai 2014

Lieu de la séance : salle communale à ROTT

Date de la convocation : 06 mai 2014

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. SCHMITT Chantal, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, Mme. WENNER Sylvie, TYBURN Jean-Max, Mme. DAMBACHER Sandra, PFEFFER Jean-Louis.

Absent excusé :

M. SCHIMPF Théo qui a donné procuration à M. STRAPPAZON

Le quorum est atteint pour délibérer

-0-0-

10. DEMANDES DE SUBVENTION

c) PISCINE de DRACHENBRONN

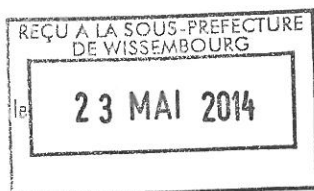
Vu la délibération du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la gestion de la piscine de Drachenbronn en date du 24 avril 2014 sollicitant une subvention exceptionnelle de la Communauté de Communes du pays de Wissembourg d'un montant de 33.000 €,

LE CONSEIL

après avoir entendu l'exposé du Président
DECIDE à l'unanimité

- de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 33.000,00 € au SIVU de la Piscine de DRACHENBRONN,

- les crédits sont disponibles au budget primitif 2014 – Art. 6748.



Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 21 mai 2014
Le Président :
S. STRAPPAZON



Séance du : 19 mai 2014

Lieu de la séance : salle communale à ROTT

Date de la convocation : 06 mai 2014

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. SCHMITT Chantal, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, Mme. WENNER Sylvie, TYBURN Jean-Max, Mme. DAMBACHER Sandra, PFEFFER Jean-Louis.

Absent excusé :

M. SCHIMPF Théo qui a donné procuration à M. STRAPPAZON

Le quorum est atteint pour délibérer

-0-0-

**11. REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT ET
D'HEBERGEMENT LIES A UNE FORMATION POUR LE
PERSONNEL**

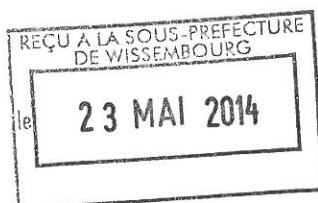
Par délibération du bureau en date du 19 mai 2008 a été décidé que les frais d'hébergement pour participation à la formation des agents de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg seront remboursés au réel.

Cette autorisation était valable jusqu'à la fin de la précédente mandature, soit jusqu'au 28 avril 2014.

LE CONSEIL

**après avoir entendu l'exposé du Président
DECIDE à l'unanimité**

- De renouveler pour la présente mandature, l'autorisation de rembourser au réel – sur présentation de justificatifs - les agents de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg se rendant en formation,
- d'autoriser le Président à signer tous documents à intervenir



Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 21 mai 2014

Le Président :

S. STRAPPAZON

